

Charte académique de l'évaluation des épreuves de S.E.S. au baccalauréat

Cette charte a pour objectif de préciser les critères d'évaluation des épreuves du baccalauréat en SES afin d'harmoniser les pratiques. Elle ne vise pas à encadrer les pratiques pédagogiques en cours d'année. Cette charte est complétée par les grilles d'évaluation que le correcteur devra utiliser lors des corrections des épreuves du baccalauréat et pourra utiliser comme une référence au cours de l'année.

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Épreuve composée

EC1 : Mobilisation des connaissances

« Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire ».

Bulletin officiel 6 octobre 2011.

Fond : L'élève doit mobiliser des connaissances indispensables à la question posée. Il doit respecter les consignes données (exemple : expliquez – illustrez – distinguez). Il doit montrer de manière explicite qu'il a compris les notions clés sans nécessairement en apporter une définition précise. Si la question ne le précise pas, on n'attend pas nécessairement d'exemple. Dans des questions du type « illustrez », l'élève ne devra pas se contenter de proposer un exemple mais devra en montrer la pertinence pour répondre à la question

Forme : La réponse doit avoir une cohérence interne, mais on n'attend pas formellement de paragraphes, de phrase introductive ni de mini-conclusion. Aucune exigence en termes de longueur n'est attendue.

Les attentes inscrites au programme	Barème
<u>Question 1</u>	/3
<u>Question 2</u>	/3

EC2 : Étude de document

« Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information ».

Bulletin officiel 6 octobre 2011.

L'étude de document évalue la capacité de l'élève à traiter et sélectionner l'information pour répondre explicitement à la question posée.

Cet exercice porte exclusivement sur l'évaluation de savoir-faire.

Le document doit être présenté de manière formelle : nature, titre, unités et source (1 point maximum). Il n'est pas demandé de définir les notions. L'élève doit sélectionner, exprimer et exploiter correctement les données statistiques sans nécessairement effectuer des calculs. La réponse doit être organisée. Aucune explication des constats effectués n'est attendue. Si elles apparaissent toutefois, elles ne sont sanctionnées ni positivement, ni négativement.

Les attentes inscrites au programme		Barème
PRÉSENTATION Nature du document (0,25 point), titre (0,25 point), unités (0,25 point), source (0,25 point)		/1
RÉPONSE À LA QUESTION L'élève qui ne fait qu'un constat sans utiliser de données ne peut avoir qu'1 point.	Pour justifier son argumentation, l'élève doit : <ul style="list-style-type: none">- sélectionner,- lire/exprimer,- exploiter correctement les données statistiques et/ou les informations sans nécessairement effectuer des calculs.	/3

EC3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Objectifs de l'épreuve

Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet, en développant un raisonnement, en exploitant les documents du dossier, en faisant appel à ses connaissances personnelles, en composant une introduction, un développement, une conclusion. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Structure de l'épreuve

Le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles. Le dossier documentaire mis à la disposition du candidat ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à une paraphrase ou à un commentaire systématique et détaillé.

Bulletin officiel 6 octobre 2011.

Le raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire a pour objet d'évaluer la capacité des candidats à conduire un raisonnement à partir de leurs connaissances et des documents.

Dans une introduction courte, l'élève doit montrer qu'il a compris le sujet et la(les) notion(s). Une accroche, une problématique et les étapes du raisonnement ne sont pas obligatoirement attendus. Le raisonnement ne doit pas être assimilé à une mini dissertation.

La réponse sera au moins organisée sous la forme de paragraphes. Les sous-parties ne sont pas exigées. On n'attend pas de transition mais le raisonnement devra avoir une cohérence d'ensemble (connecteurs logiques...).

On veillera à ce que les candidats soient capables de développer une argumentation en mobilisant des connaissances personnelles et les informations contenues dans les documents. Tous les documents doivent être utilisés en évitant la paraphrase. Ils seront cités mais non présentés.

On mettra davantage l'accent sur la cohérence du raisonnement plutôt que sur l'exhaustivité des connaissances.

La conclusion est un rapide bilan du raisonnement sans ouverture obligatoire.

Les attentes inscrites au programme		Barème
<u>Règles de formes à respecter</u> Présence d'une introduction..... <input type="checkbox"/> Organisation du développement en paragraphes <input type="checkbox"/> Présence d'une conclusion <input type="checkbox"/>		/1,5
<u>Compréhension du sujet</u> Maîtrise des notions du programme figurant dans l'intitulé du sujet. Compréhension de la consigne.		/1,5
<u>Exploitation des informations essentielles du dossier documentaire</u> <i>Document 1</i> <i>Document 2</i> <i>Document 3</i>	<i>L'élève montre sa capacité à :</i> - Sélectionner les informations pertinentes - Lire l'information - Exploiter l'information pour illustrer l'argumentation - Manipuler des données statistiques - Mettre en relation avec des données d'autres documents	/2
<u>Maîtrise et mobilisation de connaissances en lien avec le sujet</u> <i>Les notions du programme liées au sujet</i> <i>Les mécanismes en lien avec le sujet</i>		/3
Cohérence d'ensemble du raisonnement (enchaînement logique) et qualité de l'argumentation (cohérence interne aux paragraphes)		/2

Remarques importantes :

Le barème pourra être ajusté en fonction du sujet.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation => possibilité de retirer 1 point au maximum.

Au niveau de la note finale, un candidat qui a répondu à toutes les attentes, même s'il n'a pas de valorisation, doit avoir le maximum des points (20/20).

Dissertation

Objectifs de l'épreuve

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet, de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer, de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier, de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Structure de l'épreuve

Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique. Pour aider le candidat à asseoir son travail sur des informations précises, un dossier est mis à sa disposition. Ce dossier ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à un commentaire systématique et détaillé.

Bulletin officiel 6 octobre 2011.

L'introduction se compose d'une accroche (fait d'actualité, citation...), d'une définition des termes du sujet, d'une problématique et d'une annonce explicite du plan. Le travail de problématisation doit montrer que l'élève a compris l'intérêt du sujet et ses enjeux.

Le développement est structuré en parties et sous parties avec des transitions entre les parties. Le plan peut être apparent ou non. L'argumentation doit reposer sur des connaissances personnelles et sur la sélection d'informations pertinentes issues du dossier documentaire. Si en dissertation, les connaissances attendues sont plus élaborées que dans l'EC3, l'exhaustivité des connaissances n'est pas non plus attendue. On tolérera la présentation de mécanismes sous la forme de schémas à condition qu'ils soient explicités. Les documents utilisés seront cités mais non présentés.

La conclusion est une réponse à la problématique qui s'appuiera sur un bilan du raisonnement. Une ouverture est possible.

Les attentes inscrites au programme

Barème

Compréhension du sujet et problématique

Compréhension du sujet :

Notions dans lesquelles s'inscrit le sujet :

/3

Propositions de plan

Plan 1 :

I –

A –

B –

II –

A –

B –

Plan 2 :

I –

A –

B –

II –

A –

B –

Plan 3 :

L'ordre des parties et sous parties des différents plans peut être inversé en fonction de la problématique choisie

Les arguments à mobiliser ont été listés dans la rubrique « Connaissances personnelles en liaison avec le sujet »

/4

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Épreuve d'économie approfondie et de sciences sociales et politiques

Objectifs de l'épreuve

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet, en construisant une argumentation, en exploitant le ou les documents du dossier, en faisant appel à ses connaissances personnelles. Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Structure de l'épreuve

Les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité d'économie approfondie ou de sciences sociales et politiques disposent d'une heure supplémentaire pour traiter, au choix, l'un des deux sujets qui leur sont proposés. Chaque sujet comporte une question générale, prenant appui sur un ou deux documents, dont l'énoncé invite le candidat à conduire une argumentation, à mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles.

Bulletin officiel du 6 octobre 2011.

Il est demandé au candidat de répondre à la question du sujet en construisant un raisonnement structuré et argumenté. L'élève doit montrer qu'il a compris le sujet et ses enjeux.

L'introduction et la conclusion ne sont pas exigibles mais le candidat peut choisir de réaliser de courtes introduction et conclusion.

Le raisonnement doit être structuré en plusieurs arguments qui ne prendront pas nécessairement la forme de plusieurs paragraphes apparents.

Les connaissances mobilisées se borneront aux notions et mécanismes du programme sans exhaustivité.

Le candidat doit montrer de manière explicite qu'il a compris les notions clés sans nécessairement en apporter une définition précise. Il devra utiliser tous les documents.

Les attentes inscrites au programme		Barème
<u>Compréhension du sujet</u> <i>Maîtrise des notions du programme figurant dans l'intitulé du sujet.</i> <i>Compréhension de la consigne.</i>		/3
<u>Exploitation des informations essentielles du dossier documentaire</u> <i>Document 1 :</i> <i>Document 2 :</i> Tous les documents doivent être utilisés.	<i>Selon la nature du document, l'élève montre sa capacité à :</i> - Sélectionner les informations pertinentes - Exploiter l'information de manière pertinente : illustrer, expliciter, donner du sens... - Lire et manipuler des données statistiques	/7
<u>Maîtrise et mobilisation de connaissances en lien avec le sujet</u> <i>Les notions du programme liées au sujet</i> <i>Les mécanismes en lien avec le sujet</i>		/7
<u>Cohérence d'ensemble du raisonnement (enchaînement logique) et qualité de l'argumentation</u> Le raisonnement doit être structuré en plusieurs arguments qui ne prendront pas nécessairement la forme de plusieurs paragraphes apparents.		/3

Remarques importantes :

Le barème pourra être ajusté en fonction du sujet.

L'absence d'introduction et de conclusion n'est ni sanctionnée ni valorisée.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation => un élève qui aurait été pénalisé pour l'orthographe et le soin en tronc commun ne le sera pas de nouveau en spécialité.

ÉPREUVE ORALE DE CONTROLE

Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 30 minutes

Le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés).

La question principale, notée sur 10 points, prend appui sur deux documents courts, simples et de nature différente (texte de 1 300 signes au maximum ; documents statistiques de 65 données chiffrées au maximum). Le sujet comporte également trois questions simples, notées sur 10 points, dont l'une, en lien avec l'un des deux documents, porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire nécessaires et dont les deux autres permettent de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans d'autres thèmes du programme. Pour les candidats ayant suivi l'un des enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques, ces deux questions concernent obligatoirement cet enseignement.

L'oral est une épreuve de rattrapage. Les questions doivent être adaptées au profil des candidats et porter sur des connaissances de base conformes au programme.

Il est attendu du professeur examinateur qu'il soit bienveillant, son attitude ne doit pas mettre en difficulté le candidat.

Il est conseillé de préparer les couples de sujets au préalable en veillant :

- ∴ à **ne pas mettre deux sujets sur le même thème**, car le candidat a le choix entre deux sujets qui **portent sur des champs différents** du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés) ;
- ∴ à ce que les sujets proposés à l'élève qui prépare et à celui qui expose ne portent pas sur les mêmes thèmes.

Pour rendre possibles les calculs éventuels (sujet ou question sur les savoir-faire), il est demandé à l'examineur de **se munir de deux calculatrices basiques** qui seront prêtées aux candidats le temps de l'épreuve.

En amont du temps de préparation (30 minutes), quelques minutes doivent être accordées au candidat pour qu'il choisisse son sujet.

Concernant le déroulement de l'épreuve :

- ∴ Le candidat est libre de choisir l'ordre dans lequel il traitera les questions.
- ∴ La réponse au sujet (question principale), d'une durée maximum d'une dizaine de minutes, ne doit pas être interrompue sauf pour d'éventuelles relances afin d'aider un candidat en difficulté.
- ∴ Le candidat doit organiser de manière cohérente la réponse au sujet ; une introduction et une conclusion ne sont pas nécessairement attendues.
- ∴ Les réponses aux trois questions n'excéderont pas une durée totale maximale de dix minutes ;
- ∴ La question de savoir-faire sera notée sur 3 points et chacune des questions de connaissances sera notée sur 3 ou 4 points, le total devant faire 10 points.
- ∴ Dans le cas où le temps total imparti (20 min) n'est pas complètement utilisé par le candidat parce qu'il éprouve certaines difficultés à traiter le sujet dans son ensemble ou partiellement, l'examineur le sollicite de nouveau sur le sujet et/ou sur les questions. Il est entendu que les questions posées alors ne portent que sur **les attentes du programme officiel** et ne peuvent être qu'en faveur du candidat.
- ∴ Si le candidat a correctement traité le sujet et les questions, l'examineur n'est pas tenu de poser des questions supplémentaires pour tester d'autres connaissances.
- ∴ L'examineur s'assurera que le candidat n'a plus rien à ajouter et ne pourra libérer l'élève qu'au bout de vingt minutes.
- ∴ Il veillera à faire émarger le document attestant que deux sujets ont été proposés au candidat.

À l'issue de l'épreuve, l'examineur ne fait pas le corrigé du sujet.

Par souci d'équité entre les candidats, on s'interdira de demander au candidat les notes obtenues aux épreuves écrites et on s'interdira de lui révéler la note envisagée.

Les consignes sur l'organisation de l'épreuve seront affichées sur la porte de la salle.

